

GROUPES D'USAGES	HABITATION / H	H1 : Habitation unifamiliale	●						USAGES SPÉCIFIQUES
		H2 : Habitation bifamiliale							AUTORISÉS
		H3 : Habitation plurifamiliale							
		H4 : Habitation multifamiliale							
		H5 : Habitation mobile							
		H6 : Habitation collective							
	COMMERCE / C	C1 : Détail et services de proximité							
		C2 : Détail et services légers							
		C3 : Détail et services lourds							
		C4 : De récréation et de divertissement							
		C5 : Service pétrolier							
		C6 : Mixte							
	INDUSTRIE / I	I1 : Industrie légère							
		I2 : Exploitation des richesses naturelles							
	COMMUNAUTAIRE / P	P1 : Bâtiments et espaces communautaires de récréation extensive							
P2 : Institutionnelle et administrative									
P3 : Services publics									
FORESTIER / F	F1 : Forestier		●						
CONSERVATION / CO	CO1 : Conservation								
AGRICOLE ET PRODUCTION / A	A1 : Agriculture et pisciculture							NOTES / NORMES SPÉCIALES	
	A2 : Fermette et élevage artisanal								
	A3 : Élevage								
BÂTIMENT PRINCIPAL	TYPES DE STRUCTURES	Isolée	●	●				(a) La construction d'habitation est autorisée sur des terrains adjacents à des chemins publics ou privés existants qui s'avèrent conformes au règlement de lotissement. De plus, une fermette est autorisée comme usage complémentaire à un usage résidentiel;	
		Jumelée							
		Contiguë							
	MARGES	Avant minimum (m)	9	9					
		Arrière minimum (m)	5	5					
		Latérale minimum (m)	2	2					
		Latérales totales (m)	4	4					
	LARGEUR DU MUR DE FAÇADE (min)		7	7					
	HAUTEUR DE BÂTIMENT EN MÈTRES (max)								
	HAUTEUR DE BÂTIMENT EN ÉTAGE (max)		2	2					
	SUPERFICIE DE PLANCHER MINIMUM (max)		55	55					
	DENSITÉ	Logement / bâtiment (min/max)	1						
		C.E.S (Sup. de plancher au sol / Sup. totale du terrain) (% max)	3	3					
	TERRAIN	SUPERFICIE MINIMALE (m²)		10 000	10 000				
		PROFONDEUR MINIMALE (m)		60	60				
LARGEUR MINIMALE (m)		60	60						
DIVERS	USAGES MIXTES								
	USAGES COMMERCIAUX MULTIPLES								
	DISPOSITIONS SPÉCIALES		(a)						
	PROJET INTÉGRÉ								

GROUPES D'USAGES	HABITATION / H	H1 : Habitation unifamiliale	●						USAGES SPÉCIFIQUES
		H2 : Habitation bifamiliale							AUTORISÉS
		H3 : Habitation plurifamiliale							(1) C402 : Commerce de récréation extérieure intensive, spécifiquement : Plage publique, plage municipale, Centre de location d'équipement nautique motorisé. (2) F101: Foresterie (la transformation primaire est interdite)
		H4 : Habitation multifamiliale							
		H5 : Habitation mobile							
		H6 : Habitation collective							
	COMMERCE / C	C1 : Détail et services de proximité							
		C2 : Détail et services légers							
		C3 : Détail et services lourds							
		C4 : De récréation et de divertissement		● (1)					
		C5 : Service pétrolier							PROHIBÉS
		C6 : Mixte							
	INDUSTRIE / I	I1 : Industrie légère							
		I2 : Exploitation des richesses naturelles							
	COMMUNAUTAIRE / P	P1 : Bâtiments et espaces communautaires de récréation extensive							
		P2 : Institutionnelle et administrative							
		P3 : Services publics							
	FORESTIER / F	F1 : Forestier			● (2)				
	CONSERVATION / CO	CO1 : Conservation							
BÂTIMENT PRINCIPAL	TYPES DE STRUCTURES	A1 : Agriculture et pisciculture							NOTES / NORMES SPÉCIALES
		A2 : Fermette et élevage artisanal							
		A3 : Élevage							
	MARGES	Isolée	●		●				
		Jumelée							
		Contiguë							
		Avant minimum (m)	9		9				
		Arrière minimum (m)	5		5				
		Latérale minimum (m)	2		2				
		Latérales totales (m)	4		4				AMENDEMENT
	LARGEUR DU MUR DE FAÇADE (min)		7		7				
	HAUTEUR DE BÂTIMENT EN MÈTRES (max)								
	HAUTEUR DE BÂTIMENT EN ÉTAGE (max)		2		2				
	SUPERFICIE DE PLANCHER MINIMUM (max)		55		55				
	DENSITÉ	Logement / bâtiment (min/max)	1						
		C.E.S (Sup. de plancher au sol / Sup. totale du terrain) (% max)	10		10				
TERRAIN	SUPERFICIE MINIMALE (m ²)		10 000		10 000				
	PROFONDEUR MINIMALE (m)		60		60				
	LARGEUR MINIMALE (m)		60		60				
DIVERS	USAGES MIXTES								
	USAGES COMMERCIAUX MULTIPLES								
	DISPOSITIONS SPÉCIALES								
	PROJET INTÉGRÉ								